

**Procès-verbal**  
**de l'assemblée générale ordinaire**  
**de l'association des Cartons du Cœur Riviera**

Du mercredi 25 mai 2011 à 20 heures à la salle de paroisse de l'Eglise Evangélique réformée de Clarens

**1. Ouverture de l'assemblée**

Le président, M. Henk van Beveren, ouvre l'assemblée générale 2011. Il remercie la paroisse de Clarens pour avoir mis leur salle à disposition, les personnes présentes ainsi que les représentants des autorités qui se sont déplacés. Il remercie également les représentants du CSI et de l'association St. Vincent de Paul pour leur présence. Il énumère les représentants des autorités qui n'ont pas pu être présents ce soir.

**2. Procès-verbal de l'assemblée du 25 mai 2010**

La lecture du résumé est proposée par Henk van Beveren, mais personne ne la demande. Le procès-verbal est tenu à disposition des personnes intéressées, il peut également être consulté sur notre nouveau site internet. Il est accepté à l'unanimité.

**3. Rapport du président**

M. van Beveren fait la lecture de son rapport.

Il commence par remercier l'ancien président, M. Georges Etienne, grâce à qui il a pu s'appuyer sur une équipe bien rôdée et efficace. Cette 1<sup>ère</sup> année en tant que président a été riche en expériences et en événements.

Le leitmotiv qui nous a guidé tout au long de cette année est une citation de Franklin D. Roosevelt : « Le premier des droits de l'homme est celui de pouvoir manger à sa faim ». Le but de notre association reste et restera toujours d'amener de la nourriture aux gens dans le besoin de notre région. Les demandes sont en constante augmentation .

En 2010, 370 livraisons ont été effectuées pour aider 1042 personnes entre Vevey et Villeneuve. Cela équivaut à 25 tonnes de marchandises. Il y a une augmentation de 25% par rapport à 2009. Et durant les 4 premiers mois de 2011 nous constatons encore une augmentation de 18% par rapport à 2010.

Henk van Beveren nous fait part d'un de ses plus grands soucis : le manque de bénévoles. Pour répondre à cette hausse des demandes, il faut plus de bénévoles, que ce soit pour la gestion du stock ou pour les livraisons du mardi soir et du jeudi soir. Il fait appel à l'assemblée, les incite à en parler autour d'eux.

M. van Beveren remercie le comité pour son engagement, son travail fourni et son temps mis à disposition pendant l'année. Sans eux on ne pourrait rien faire. Le comité se réunit une dizaine de fois au cours de l'année.

Une des 1ères actions de l'année 2010 a été d'actualiser notre site internet. Ce site sert à faire connaître notre association, mais il sert aussi de lien avec les gens qui ont besoin de nous.

Un moment fort de l'année a été notre ramassage annuel du mois de novembre. Avec le soutien de Radio Chablais nous sommes parvenus à récolter 11,5 tonnes de marchandises et des dons d'une valeur de presque 10.000.- Les 11,5 tonnes représentent environ 46% de notre besoin annuel en produits non périssables. Pour y arriver nous étions présents pendant 2 jours dans 8 grandes surfaces avec plus de 100 bénévoles à nos côtés. M. van Beveren leur adresse un immense merci, ainsi qu'à Anne Falconnier, pilier des Cartons du Cœur, qui a tout orchestré à merveille. Le ramassage 2011 aura lieu le 4 et 5 novembre.

Dans l'illustré, notre section a par la suite été choisie pour présenter les enjeux de la journée de ramassage annuelle.

Le 20 décembre 2010, une équipe est venue filmer une séquence de 4 minutes dans notre local à Clarens pour l'émission « Couleur locale » de la TSR. Cela nous a permis de présenter notre antenne et de pouvoir parler de notre travail pour les plus démunis.

La semaine avant Noël, différentes écoles de la région ont fait des collectes de produits pour les cartons. Une magnifique manière de sensibiliser les jeunes à notre cause.

M. van Beveren arrive au terme de son rapport. Les premiers mois de l'année 2011 nous ont déjà bien montrés qu'il y avait un besoin grandissant en aide. Nous ferons de notre mieux pour répondre aux demandes en rationalisant notre travail au maximum et en essayant d'agrandir notre équipe de bénévoles.

Il remercie encore une fois tous nos bénévoles, tous nos donateurs, nos partenaires sociaux et les autorités politiques qui, tous, nous soutiennent si admirablement.

#### **4. Présentation des comptes et du rapport de la fiduciaire**

Sabine Chapuisat présente les comptes 2010. Le résultat 2010 se solde par un montant positif de 114'738.-.

M. van Beveren explique que nous avons bénéficiés d'un héritage de 120'000 francs. Le comité a décidé de dépenser cet argent en faveur des bénéficiaires par le biais de bons Migros de 10.- par personne distribués en même temps que les livraisons et par une augmentation des denrées livrées. Un petit geste a aussi été fait en faveur des bénévoles, ceux-ci reçoivent désormais 2fr50 en bons essence par livraisons.

Les comptes ont été contrôlés par la fiduciaire FMK à Brent. Mme Kiedl, organe de révision, lit le rapport et prie l'assemblée d'accepter les comptes 2010. Elle est remerciée pour son engagement. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

## **5. Election du comité**

Deux personnes présentent leur démission du comité. Il s'agit de Mme Isabelle Martinez, qui a démissionné au mois d'août 2010 qui n'a pas pu être présente ce soir ainsi que de Mme Sabine Chapuisat. Un cadeau lui est remis et elle est remerciée pour son engagement.

Ont accepté d'être réélus :

Henk van Beveren, président

Anne Falconnier, responsable local

Pierre-André Strahm, téléphone

Pascal Guillaume (excusé)

Willy Fink, téléphone et remplissage du local

Judith Nicolet, secrétaire

Une nouvelle personne rejoint le comité et est élue par acclamations :  
Mme Danielle Laydu, qui reprend la comptabilité.

## **6. Divers et propositions individuelles**

Madame Ursula Bucher, de la municipalité de Corsier, remercie les membres des Cartons du Cœur pour le travail accompli. Elle nous cite comme un maillon essentiel de la chaîne sociale. Une autre dame prend la parole pour la remercier d'être présente à chaque assemblée générale.

## **7. Présentation de la société St.Vincent de Paul**

Madame Brulhart présente la société St. Vincent de Paul.

En 1833, à Paris, un homme souhaitant aider les pauvres a fondé la 1<sup>ère</sup> société St. Vincent de Paul. En 1846 une société du même nom a été créée à Genève, puis en 1860 à Vevey. A cette époque, c'était une société très paroissiale.

Actuellement la société St. Vincent de Paul apporte son soutien à tout le monde, sans distinction de religion, d'idéologie, de race et de classe sociale.

L'antenne de Vevey s'étend de Cully à Vevey. Elle est composée de 8 membres qui se rencontrent environ tous les 15 jours. Ils ont un rôle d'accompagnement, de contact, de conseils, d'orientation des personnes vers les services concernés. Très rarement les gens repartent avec un don en espèce, dans la majeure partie des cas il s'agit de régler des factures (loyer, frais médicaux, lunettes, habits, abonnement demi tarif,...).

Ils collaborent avec différentes associations de la région.

Pour l'année écoulée, ils ont recus plus de 500 appels de personnes en détresse. Chaque appel équivaut à une rendez-vous individuel dans les 48 heures. Les gens sont reçus à la paroisse.

## **8. Présentation du Centre Social Intercommunal de Montreux**

M. Fritschi vient nous présenter le Centre Social Intercommunal.

Les services sociaux de la commune de Montreux sont divisés en 3 :

- Une agence d'assurances sociales (subsides assurances maladie,...)
- Un service social communal (aide au logement, appartements subventionnés, garderies,...)
- Un centre social intercommunal qui regroupe les communes de Montreux et de Veytaux (prestations financières pour les gens qui n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins).

Plus de 30 personnes travaillent au CSI. Par mois, cela représente environ 1 million de francs de prestations. Environ 500 dossiers sont gérés par ce service. Ils sont tributaires des décisions politiques et de notre société actuelle. Depuis que la nouvelle loi sur le chômage a été votée, il y a environ 40 dossiers supplémentaires.

L'octroi des prestations est très limité par les directives cantonales.

Il leur arrive de faire appel aux Cartons du Cœur avant que le système des prestations financières ne se mette en place. Ils comptent sur nous pour intervenir si nécessaire pour subvenir aux besoins primaires de la personne/famille concernée.

Clôture de l'assemblée générale à 21h.  
22 personnes présentes.

Montreux, le 30 mai 2011

Judith Nicolet